

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **2 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.

II^e SÉRIE : 2^e ANNÉE. — N° 5.

Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1918.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA⁽¹⁾

(SUITE ET FIN)

En 1864 ou 1865, le D^r Yenga, chassant derrière Berreux, sur Bondry, vit sortir d'un fourré, près du Grand Chêne, un chat sauvage. Malgré que ce félin reçût en plein la décharge, il put s'enfuir.

M. le prof. D^r S. Bloch, conservateur du Musée de Soleure, nous écrit: « Notre Musée
« est très pauvre en ce qui concerne cette espèce, nous avons 2 exemplaires mal montés, mais
« provenant du Jura (une ♀). Un splendide sujet capturé en 1915 dans la région de
« la Balmfluh (arête de rochers dans la chaîne du Weissenstein) se trouve chez un pré-
« parateur. Avant sa capture, le félin avait séjourné dans la montagne de Rüttenen
« (village à 4 km. de la station de Vieux-Soleure). »

M. le D^r H. Fischer-Siegrist, de Zofingue, nous écrivait en date du 3 Janvier 1918:
« Répondant à vos lignes amicales et en vous remerciant de l'envoi des numéros du Ra-
« meau de Sapin de 1917, voici ce que nous vous communiquons: Durant les années 1914
« et 1915, j'ai dressé un catalogue des mammifères suisses de notre Musée, d'après mes
« notes manuscrites prises depuis une cinquantaine d'années; en voici un extrait. -
« Dans les années 1860-1869, on signale de nouveau la présence de chats sauvages dans
« le Frickthal, aux environs de Rheinfelden, on suppose que cette colonie a émigré de la
« forêt située entre le Betsberg et le Frickthal, dans laquelle cette espèce était bien repré-

(1) Voir Rameau de Sapin, Juillet, Septembre, Novembre 1917, Juillet 1918.

« sentée autrefois. Dans la Suisse centrale, on ne signale, à la fin du siècle dernier, que très
 « rarement la présence de cet animal. A la même époque, il avait complètement disparu de
 « la région des Grisons. Fatio a eu l'occasion de voir, il y a une soixantaine d'années, quel-
 « ques exemplaires de ce carnassier, en peau fraîche, animaux qui avaient été tirés aux
 « environs de Sausanne, de Nyon, de Rolle et de Morges.

« Nous ajoutons, à propos de la colonie de Rheinfelden, que de 1870 à 1889, presque
 « chaque année on a abattu un ou deux représentants de l'espèce, dans cette région. La
 « collection scolaire de Zofingue contient un sujet tiré par des chasseurs de cette ville, dans la
 « réserve de Rheinfelden, alors que M. Grollmann en était le locataire. Ce dernier me fit
 « un jour une visite et me promit de m'envoyer le premier chat sauvage qu'il tirerait; en
 « effet, dans l'été 1883, je reçus un chat sauvage, qu'il avait abattu. Il fut expédié au pré-
 « parateur Sniger, qui m'écrivit que cet animal était une femelle portante; malheureu-
 « sement les jeunes, déjà bien développés, avaient été jetés aux ordures. La femelle natura-
 « lisée se trouve aujourd'hui au Musée de la ville de Zofingue. Il paraîtrait que c'était
 « la dernière femelle de la colonie, car depuis cette époque il n'en a plus été tué.

« Dans les années 1887, 1890, 1891 et 1892, le gouvernement du canton d'Argovie of-
 « frait une prime de Fr. 20.- pour tout chat sauvage abattu dans le canton. Durant ces
 « quatre années, cinq de ces carnassiers furent présentés aux autorités; mais depuis lors,
 « on ne possède aucune donnée exacte, ce qui permet de supposer que l'espèce est disparue.

« A l'Exposition nationale de Zurich, en 1883, on pouvait admirer un groupe de
 « plusieurs chats sauvages, naturalisés par le préparateur Sniger.

« Pour ce qui concerne ces deux dernières décades, mes notes indiquent: Dans Olten
 « Tagblatt, N° 232, du 4 Octobre 1901, se trouve une notice de G. v. Burg, prof., concernant les
 « mammifères des environs d'Olten, voici ce qui a trait au chat sauvage: « dans nos environs
 « on n'entend plus parler du vrai chat sauvage, pourtant cette espèce se rencontre encore
 « par-ci par-là dans le Surra, aux environs de Rheinfelden et ailleurs. »

« Durant l'hiver 1906-1907, une femelle fut prise à Kehroitten (au pied du Bür-
 « genstock, commune de Stansstad), dans un piège à canards; il s'agissait dans ce cas
 « d'un véritable exemplaire sauvage et non point d'un chat marron. Ses signes dis-
 « tinctifs étaient d'abord les bandes foncées transversales, la tache blanche de la gorge,
 « les lèvres noires ainsi que les soles; il fut naturalisé par le préparateur Odermatt, à
 « Stanz, et se trouve actuellement dans le musée de l'école des Capucins de cette ville. »

« A propos de croisements possibles entre l'espèce sauvage et l'espèce domestique,
 « voici l'opinion de M. le D^r. Fischer-Siegrwart: « Autrefois, lorsque le vrai chat sauvage
 « était beaucoup plus commun, il a pu se produire des croisements avec des chattes domes-
 « tiques; en 1786, le naturaliste Buffon arrivait à la conclusion, reconnue erronée de nos
 « jours, que notre chat domestique n'était qu'une forme de l'espèce sauvage; il se basait
 « sur le fait que très souvent à l'époque du rut les chats abandonnent le logis, pour errer
 « soit dans la campagne, soit dans les forêts; il se produisait alors par-ci, par-là, des ac-
 « couplements avec l'espèce sauvage. Ses chattes mettaient bas des jeunes au pelage grisâtre,

« zébré de bandes foncées. Il faudrait admettre alors que toute robe ressemblant plus ou moins à celle de l'espèce sauvage est un signe d'hérédité. Fatio cite aussi des cas de bâtardise entre les deux espèces et les quelques sujets qu'il avait pu examiner l'avaient amené à dire que notre chat domestique n'était qu'une forme du chat sauvage, ce qui contredirait complètement les recherches minutieuses de Darwin. »

M. Max Diebold, préparateur à Aarau, croit aussi à des croisements possibles. Il est persuadé que dans les exemplaires de la collection Dietrich à Rheinfelden, il y a forte bâtardise du chat domestique avec le chat sauvage; par contre, la structure des poils est celle du chat domestique ordinaire. Dans l'hiver 1912, il reçut un individu tué à la « Gelbe Fluh », le dessin, la tache de la sole, la queue, les dimensions, tout correspondait à l'espèce sauvage; mais les zébrures de la robe se détachaient trop du fond uniforme gris typique du chat domestique. En Septembre 1916, lui parvenait de Saxon (Valais), un chat soi-disant sauvage; à première vue on aurait pu le supposer, mais la tache noire du dessous des pattes manquait. Toutes ces raisons l'ont conduit à admettre que le chat sauvage d'espèce pure n'existe plus dans le Jura, sous cette réserve qu'un individu immigré peut apparaître de temps à autre.

Colombier, Février 1918.

A. M.-D.

L'ARABIS ROSEA DC.

(SUITE ET FIN)

Dès lors, j'ai envoyé des exemplaires en fleurs de l'*Arabis rosea* à M. le D^r Schinz, puis des graines cueillies le 23 Octobre 1915. Lors des visites faites à la station à des dates antérieures, les siliques n'entraient pas encore en déhiscence.

Enfin M. Beauverd, directeur de l'Herbier Boissier à Genève, a eu l'obligeance de m'envoyer des graines de l'*Arabis muralis* et j'ai eu les deux espèces en fleur dans mon jardin en 1916.

Dans le Bulletin de la Société botanique de Genève, vol. VII, 2^e série (séance du 12 Avril 1915), M. Beauverd, sous le titre: L'*Arabis rosea* DC doit-il être subordonné à l'*A. muralis*, Bertol?, a repris toute cette question. Ce sont surtout ses conclusions qui me paraissent définitives que je tiens à exposer ici en renvoyant pour plus de détails à l'article original.

Après avoir rappelé les arguments de A. P. de Candolle et de Fiori et Scaletti, M. Beauverd s'exprime ainsi:

« Sans ne parler que des pétales, les deux types *A. muralis* et *A. rosea* offrent non seulement les petites différences indiquées par Fiori et Scaletti, mais d'autres encore de plus grande importance, complètement passées sous silence: tandis que les pétales blancs de l'*A. muralis*, longs de 6 mm., sont arrondis-obtus au sommet et longuement atténués en onglet à la base, les pétales purpurins d'au moins 8 mm. de longueur de l'*A. rosea* sont échancrés au sommet et à peine contractés en onglet court à la base.

« Dans les deux espèces, les sépales ont environ 4 mm. de long, mais ils sont de formes différentes; les étamines sont sensiblement plus longues chez l'*A. rosea* que chez l'*A. muralis*.

« qui à l'anthèse possède un style inclus tandis qu'il est exsert chez la première espèce. En outre, les nectaires latéraux en forme d'anneau chez les deux espèces présentent une solution de continuité au sommet de l'A. rosea alors que la couronne est absolument fermée chez l'A. muralis.

« Enfin, un caractère biologique particulier à l'A. rosea DC. vient compléter sa diagnose différentielle d'avec l'A. muralis Bertol.; tandis que cette dernière présente une inflorescence constamment dressée, la première affecte, avant l'anthèse, un géotropisme très accusé qui agit sur toute l'inflorescence, jusqu'au moment de la fécondation; dès lors, les siliques se redressent franchement avec l'axe.

« Reste à parler d'un autre caractère signalé comme suit par M. de Rougemont dans sa lettre du 5 Mars 1915: « Les bourgeons des futures tiges florales se forment dès l'automne, tellement que dès le mois de Décembre on voit déjà paraître distinctement les calices; puis la végétation continue plus ou moins lentement pendant tout l'hiver. La floraison est donc précoce, même très précoce dans un sens; toutefois l'épanouissement en est si lent que d'autres fleurs printanières plus retardées, la devancent en fin de compte, et même de beaucoup. - Vous pourrez étudier vous-même tous ces phénomènes biologiques intéressants.»

« C'est ce qui eut lieu en effet; et la confirmation des observations très exactes de M. de Rougemont renforçant celles mentionnées précédemment, conduisent l'auteur de cette communication à assurer que l'Arabis rosea est spécifiquement autonome et très différent de l'A. muralis Bertol., avec lequel il n'a de commun que la forme des feuilles basilaires, et encore faut-il faire abstraction de leur pubescence qui les distingue l'une de l'autre à première vue. Au surplus, bien que la chose paraisse invraisemblable, il se pourrait que la plante visée par Fiori et Saletti comme variété de l'A. muralis fut l'A. rosella Jordan, qui n'est effectivement qu'une race à fleurs rosées de la plante de Bertoloni, comme d'ailleurs l'ont admis avec raison Rouy et Foucaud, dans leur Flore de France, vol. I: 220 (1893).

« Comme nouveau caractère différentiel important, il convient de signaler celui qui se rapporte à la maturité des siliques: tandis que chez l'A. muralis la déhiscence de ces dernières s'effectue un mois à peine après l'anthèse, chez l'A. rosea, au contraire, les valves des siliques complètement jaunies restent soudées durant la fin de l'année, passant ainsi l'hiver pour n'être déhiscents qu'au début du printemps suivant.

« Notons, pour terminer, une observation quelque peu paradoxale: l'Arabis rosea DC. se comporte biologiquement en endémisme psychrophile (aimant le froid) des régions montagneuses de l'Italie méridionale, naturalisé à Neuchâtel dans des circonstances mal définies, mais ne s'y maintenant qu'avec peine dans les stations fraîches, au nord (il se fane au midi et craint le soleil, selon les expériences faites aux Gordils) l'Arabis muralis Bertol. est au contraire une plante thermophile des contrées planitaires méditerranéennes, parfaitement spontanée chez nous, où elle préfère les rochers calcaires des basses montagnes et ne s'avance pas vers le nord au-delà du département français du Gura.»

Aug. Dubois.

SUR UN CURIEUX CAS DE CONGÉLATION DE L'EAU D'UN ÉTANG

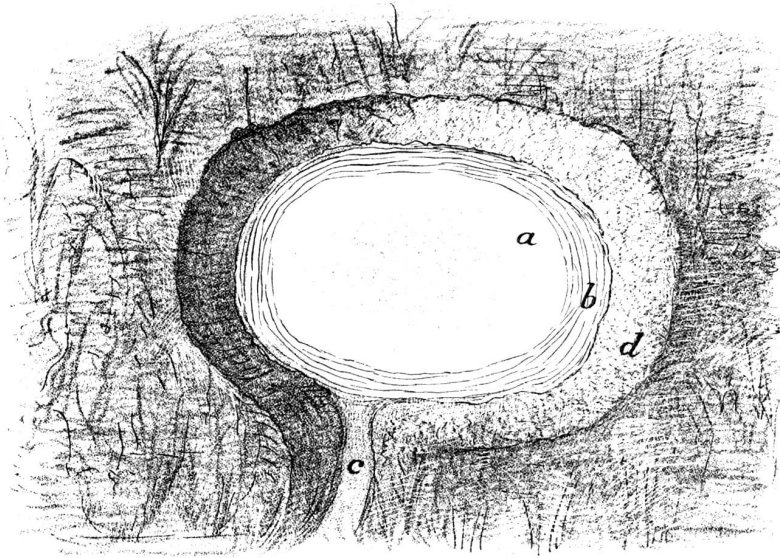


Fig.1.- Un des étangs de Serroue.

a, glace avec dépression centrale; - *b*, lignes concentriques; - *c*, chenal conduisant à la citerne placée à l'ouest; - *d*, partie supérieure de la dépression.

En Avril 1917, le hasard d'une promenade me conduisit aux petites mares de la forêt de Serroue au-dessous de Besenac. Les flaques étaient gelées et la couche de glace présentait un aspect particulier qui me frappa et m'engagea à revenir deux jours après en prendre un croquis et quelques notes que je soumetto à l'examen des lecteurs qui pourraient avoir connaissance de cette particularité dont la cause m'échappe.

Comme les deux flaques présentaient la même disposition, je choisis celle qui est à l'est d'une vieille citerne. Elle était alors en grande partie occupée par une masse de glace mesurant 9 m.50 sur 7 m. La surface, au lieu d'être plane, était légèrement et régulièrement déprimée en cuvette dont la partie la plus profonde, mesurant approximativement 15 cm., occupait le centre de cette surface. De l'eau remplissait la majeure partie de cette dépression. Ce qui frappait au premier coup d'œil, c'étaient des lignes concentriques de longueurs diverses, foncées et fines, alternant avec des bandes beaucoup plus larges et plus claires (Fig. 1). Elles occupaient un espace annulaire périphérique mesurant environ un cinquième du rayon. À mesure que les lignes se rapprochaient du centre de la nappe, elles devenaient de moins en moins distinctes, leur teinte se confondant avec celle de la glace voisine. La couverture de la glace avait partiellement disparu, probablement par le dégel, sur un bon tiers du pourtour, de sorte qu'on pouvait se rendre compte de la cause qui donnait à la surface cet aspect si particulier. Les bandes minces et foncées étaient le haut de murailles verticales reposant plus ou moins sur la mousse du fond de la dépression du sol et prenant d'autre part contact avec la face inférieure du couvercle de glace. De temps en temps, une travée transversale reliait deux murailles voisines. Nous distinguons donc dans cet ensemble la nappe générale de glace ou table, les murailles concentriques et perpendiculaires, les espaces entre ces murailles et les cloisons perpendiculaires passant d'une muraille à l'autre.

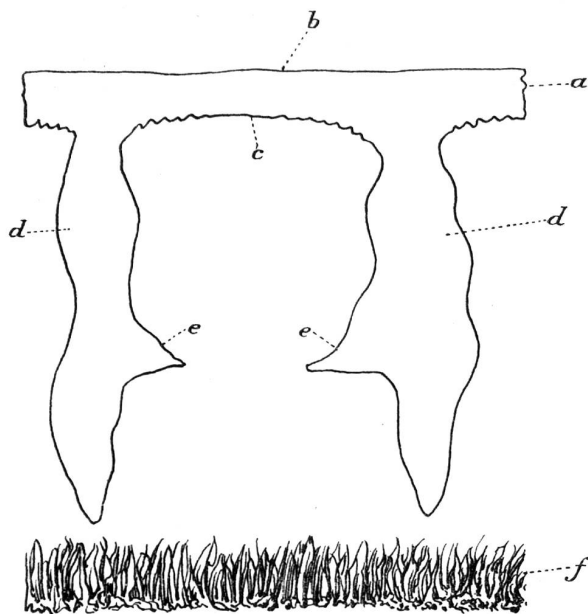


Fig. 2. - Coupe transversale des deux murailles et de la portion de la table qu'elles supportent.

($\frac{1}{2}$ grand. nat.)

a, table; - b, face supérieure de la table; - c, face inférieure plus ou moins rugueuse; - d, murailles; - e, vestiges d'une table inférieure; - f, végétation recouvrait le fond de la cuvette.

point de contact avec la face inférieure de la table. On peut dire que, d'une manière générale, celles du centre sont plus larges que celles de la périphérie. Les deux ou trois murailles externes étaient complètement hors de la limite de l'eau qui remplissait le fond de la dépression du sol, leur pied atteignant à peine la couche de mousse formant le lit de la dépression. Plus loin, seule la base de la muraille était dans l'eau, plus loin encore, les murailles étaient immergées, mais pour autant que j'ai pu le constater, jamais le pied des murailles ne reposait sur le sol. Peut-être en était-il autrement pour les murailles internes qu'il m'était impossible d'atteindre. La hauteur des murailles varie, les périphériques étant un peu moins longues que les suivantes, l'épaisseur est sujette à des fluctuations très sensibles. Comme l'indique la Fig. 2,

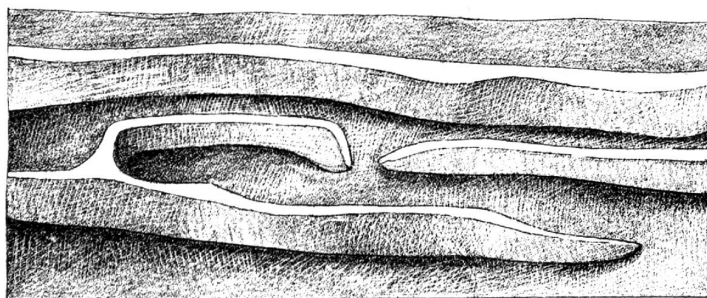


Fig. 3. - Vue de trois murailles sans leur toit.

La table, comme nous l'avons vu, a sa surface un peu évidée et cette dépression contient de l'eau qui, ne recouvrant pas toute la surface de la table, laisse à sec une bordure. C'est précisément sur celle-ci que s'observent les lignes concentriques foncées. On en compte de neuf à treize. Plus loin, vers le centre, rien ne trahit leur présence. La surface de la table est parfaitement lisse, tandis que sa face interne est par places très rugueuse et son épaisseur, plus mince au milieu de l'intervalle entre deux lignes, augmente progressivement en approchant de ces dernières (Fig. 2). Les murailles concentriques sont parfaitement verticales (Fig. 3 et 4), leur trajet plus ou moins sinueux; elles sont loin d'avoir la même longueur et ne sont pas équidistantes comme on peut s'en rendre compte en examinant le relevé des lignes sur un même rayon (Fig. 5). De plus, elles n'ont pas toutes la même épaisseur à leur

qui représente la coupe transversale de deux murailles avec leur toit, les deux flancs des murailles sont parfaitement lisses et l'épaisseur oscille entre 10 et 15 mm. dans la région supérieure pour augmenter rapidement vers le bas, où elle atteint plus du double. On peut à cet endroit relever de temps en temps les restes d'un ancien toit

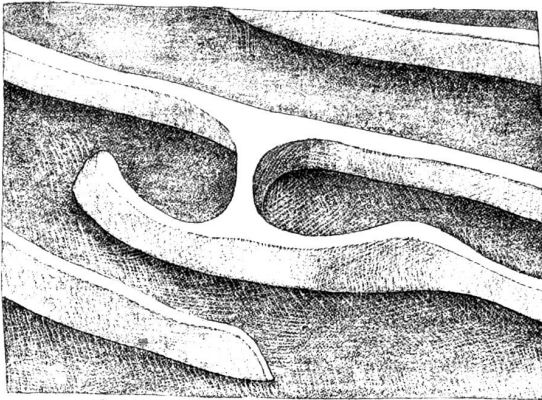


Fig. 4. - Murailles et une cloison
reliant deux murailles voisines.

inférieur disparu, sous forme d'attaches horizontales diminuant rapidement d'épaisseur et n'ayant qu'un centimètre de longueur; leur bord libre est très tranchant. Nulle part je n'ai pu constater ce second toit en entier et ses vestiges se trouvent aussi bien hors de l'eau que dans l'eau.

M. J.

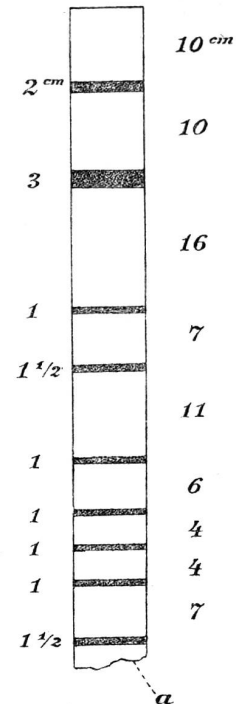


Fig. 5. - Lignes et intervalles entre elles.

(Les lignes sont en foncé. Les chiffres à droite indiquent l'épaisseur des intervalles entre les lignes et ceux de gauche indiquent l'épaisseur des lignes.)

a, bord de la table de glace.

MADemoiselle ELVINA HUGUENIN

1829-1918

Mademoiselle Elvina Huguenin, qui vient de mourir le 28 Juin 1918, fut dans les premières années une collaboratrice dévouée du Rameau de Sapin, auquel elle a envoyé plus d'une douzaine de poésies et chansons fort bien écrites, puis un poème intitulé « Les Sources du Died », récit alerte dans lequel elle célèbre une exploration des sources du ruisseau qui arrose le valloir du Locle. Ces vers sont gracieusement illustrés de dessins à la plume de F. Huguenin-Lassauquette. Citons encore le « Chant du Club Surassien » (Rameau de Sapin 1869, p. 20), dont elle a écrit les paroles, tandis que la musique est due à V. Andrae.

Nous empruntons à la Feuille d'Avis des Montagnes les notes biographiques suivantes :

« C'est une figure bien lochoise, quelque peu ignorée de la génération actuelle, qui vient de disparaître. Mais dans les nombreuses volées de jeunes filles qu'elle a éduquées, surveillées avec une conscience scrupuleuse, pendant les 28 ans passés à l'Ecole secondaire,

« son souvenir reste vivant. On la craignait, certes; comme à tous les éducateurs, on s'ingéniait à
 « lui trouver des défauts, mais au fond, on l'aimait sincèrement; la preuve en est que jusqu'à la
 « fin, elle a conservé des relations avec beaucoup de celles qu'elle avait eues sous sa direction. C'était
 « un esprit ouvert, méthodique; à l'occasion elle cultivait les
 « muses avec assez d'à propos. Mais surtout elle avait une
 « mémoire remarquable pour tout ce qui avait trait à l'his-
 « toire locale. Le « *Messager boiteux* », la « *Feuille d'Avis* » ont
 « publié de temps en temps quelques-uns de ses souvenirs sa-
 « voureux. On en retrouvera certainement encore chez elle
 « qu'il sera bon de conserver à la postérité.

« Née en 1829, elle pouvait se reporter à une période
 « qui nous paraît fort lointaine, et sa mémoire ne lui fai-
 « sait pas défaut. Quelle carrière remplie! A 17 ans, institu-
 « trice à l'école enfantine (1846), puis successivement en 2^e et
 « 1^{re} classe primaire (1864), au total 18 ans. A ce moment, elle
 « passe à l'École secondaire où, en dehors de ses surveillan-
 « ces, elle enseigne le français, la géographie, l'économie
 « domestique. Ce n'est qu'en 1892 qu'elle prit une retraite
 « bien gagnée, après 46 ans d'enseignement.

« Fidèlement, pour le bien de la jeunesse, elle a creusé
 « toujours dans la même terre le sillon du devoir, exemple rare
 « et bienfaisant d'une vie de dévouement et de droiture.

EQUISETUM CAMPESTRE, L.

Cette forme peu connue de la Brêle des champs a des tiges
 fertiles pourvues de chlorophylle. La partie supérieure de la
 plante est simple, munie de grandes gaines comme le sont les
 tiges fertiles de la forme commune, mais ces gaines sont vertes.
 Seule la partie de la tige surmontant la gaine supérieure est brune.

La partie inférieure de la plante est ramense, c'est-à-
 dire semblable aux tiges stériles des prêles des champs dont
 elle a aussi les gaines.

Cette plante intéressante se rencontre ci-et-là, surtout
 sur la voie ferrée; mais tandis que la forme commune fruc-
 tifie en Mars, les sporanges de celle dont nous
 parlons ne paraissent que dans la première
 quinzaine de Juin.

Commission botanique du Club Jurassien.

Equisetum campestre, L.
 f. *campestris* Milde
 subf. *genuina* Milde.

D'après un exemplaire de l'Herbier documentaire
 du Club Jurassien, récolté à St. Aubin le 30 Mai 1918.